

Le tour du puy de Côme

Distance

↔ 6 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📈 Facile

Dénivelé

↗ +138 m

Balisage



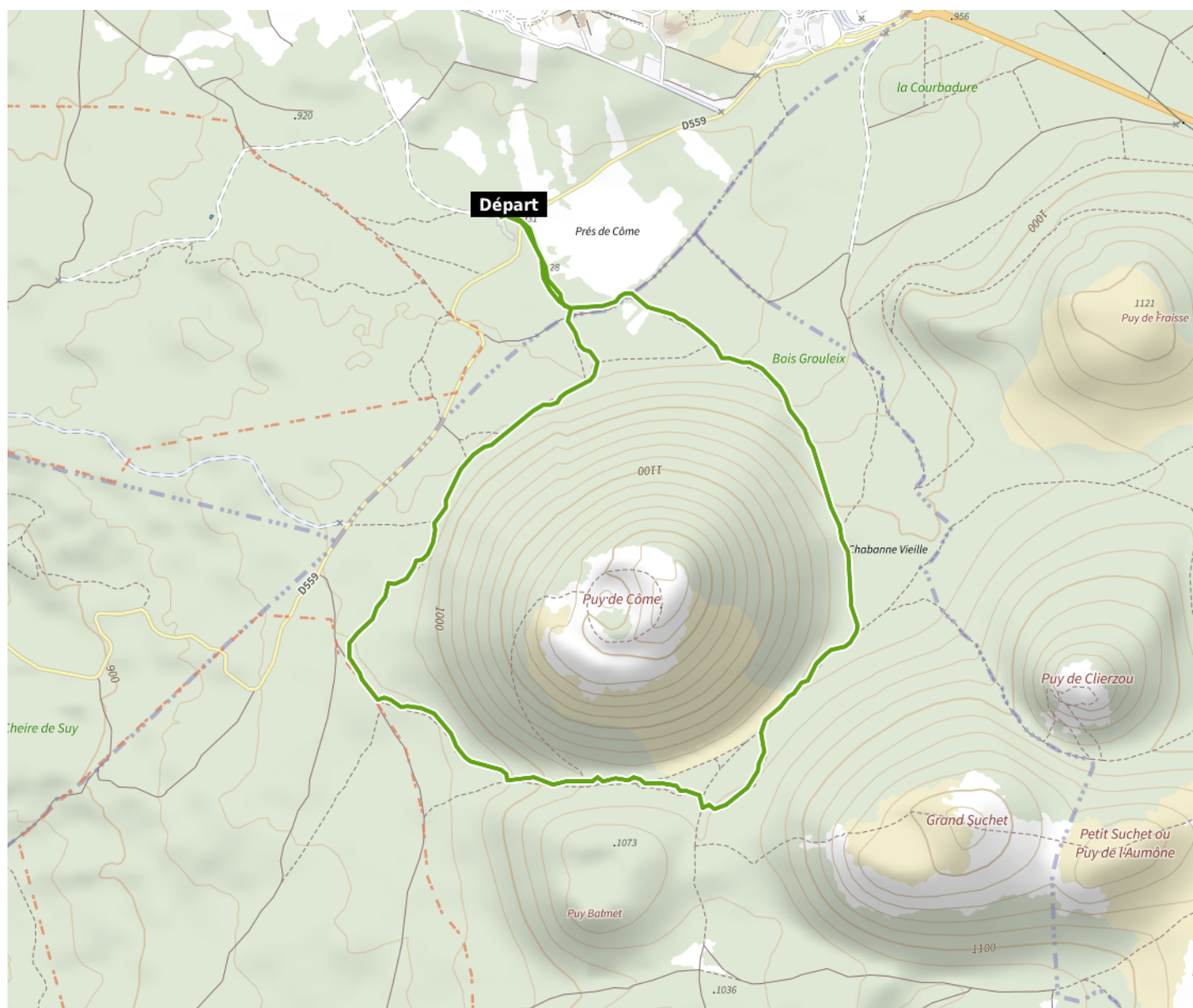
Bleu

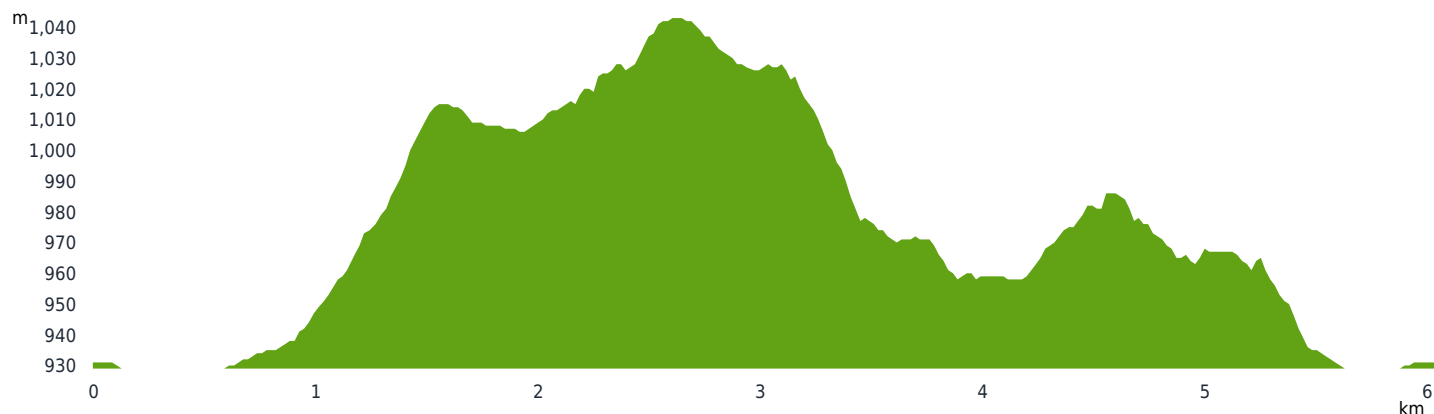


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Ours

Adresse de départ

Sur la D559 à 1,4 km de Vulcania
63230 Saint-Ours

Accès au point de départ

Depuis l'entrée de Vulcania, continuer sur la D559, direction Mazayes, sur 1,4 km. Panneau de départ / parking à 50 m à droite.

Description du parcours

Le puy de Côme culmine à 1 252 m, il est le 2ème plus grand volcan de la Chaîne des Puys.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking revenir à la route. La traverser et prendre en face le chemin empierré jusqu'à une courbe où débouche un sentier.

Étape 2 : Rester sur le chemin principal. À cent mètres (vue sur le puy de Côme), prendre à droite le sentier sous les arbres. Après avoir cheminé dans la hêtraie, le chemin s'élève progressivement jusqu'à une intersection. Poursuivre la montée à droite puis descendre légèrement jusqu'à un replat (vues sur le Grand Suchet puis sur le puy de Cliersou). Au carrefour en T, monter à droite jusqu'à une clairière barrée par une clôture.

Étape 3 : Poursuivre la montée à gauche en longeant la clôture. Après le point haut (vue sur le double cône du puy de Côme), descendre en gardant toujours la clôture à main droite. Ignorer un chemin à gauche. Au replat le chemin s'incurve sur la gauche en s'éloignant de la clôture. Laisser à droite un chemin clos. Descendre le chemin, creux et pentu en son début, jusqu'à une fourche

Étape 4 : Choisir le sentier de droite puis rejoindre un large chemin que l'on prend à droite sur 200 m. Le quitter pour un sentier à droite en forêt (peu visible à l'avance). Ce sentier, parfois en pente montante ou descendante, souvent en plat, serpente dans la forêt, passant devant plusieurs fours à charbon de bois ruinés. Après la traversée d'une pinède, déboucher sur un croisement de chemins (point 1). Reprendre en face le chemin empierré pris à l'aller et rejoindre le parking après avoir traversé la route.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.